

En réponse...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 136

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à manger le lendemain, ou du loyer à payer au bout du terme, les tristesses de la solitude, les angoisses des longues maladies sans soins éclairés, l'instabilité ou l'insuffisance du logement, l'humiliation de l'aumône à recevoir quand on a toujours vécu de travail. . . »

Le rapport auquel nous empruntons et ces lignes et ces détails de chiffres a été transmis au Conseil d'Etat genevois, accompagné de la demande, puisqu'une Commission avait été désignée avec mission d'étudier la question de la création d'un asile pour femmes incurables, qu'une femme fit partie de cette Commission. Après force démarches, cette demande fut prise en considération, et un membre de l'Union des Femmes nommé à cet effet. Et puis... Et puis survinrent les vacances, et puis les élections du Conseil d'Etat, et puis une autre répartition des portefeuilles que l'on appelle chez nous des Départements — si bien qu'au début de cette nouvelle année, la question ne semblait pas avoir beaucoup avancé....

...A la sortie d'une conférence sur l'assurance vieillesse et invalidité, nous entendions une assistantese plaindre: « Tout cela, c'est très joli, mais comment cela se traduira, vous verrez que ce sera par une augmentation d'impôts. »

Osons-nous espérer qu'après avoir lu ce qui précède, personne ne regretterait une augmentation d'impôts si elle était destinée à alimenter une caisse d'assurance-vieillesse et invalidité?...

E. Gd.

P. S. — Cet article était écrit quand nous avons appris que M. Haymoz, député socialiste, avait l'intention de déposer au Grand Conseil un projet de loi demandant un crédit de 600.000 fr. pour l'institution d'un asile pour femmes incurables. L'Union des Femmes s'est immédiatement mise en relations avec M. Haymoz, en lui fournissant les précisions documentaires auxquelles nous avons fait allusion. Allons-nous enfin entrer dans la voie des réalisations pratiques?

En réponse ...

Nouveaux abonnements et dons.

Mme P. (Romainmôtiers) 1 abonnement	Fr. 5.—
Mme L. C. (Genève) 1 abonnement	» 5.05
Mlle S. (Berne) 1 abonnement	» 5.05
Mlle R. B. (Lausanne) 1 abonnement	» 5.—
Mlle A. M. (Chaux-de-Fonds) 1 abonnement	» 5.—
J. G. (Lausanne) don	» 5.—
Mme Sp. (Genève) 1 abonnement	» 5.30
Ouvroir Coopératif (Lausanne) don	» 5.—
Mme S. (Lausanne) don	» 10.—
Mme B. (Clarens) 1 abonnement	» 5.—
	Fr. 55.40
Listes précédentes	» 1598.45
	Fr. 1653.85

A NOS LECTEURS.— Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligées de remettre à notre prochain numéro la publication de la fin de l'étude de M^{lle} May Combe sur les Infirmières visiteuses.

tout à la complaisance de M. Paul Chapuis, pasteur à Ollon, défenseur éloquent et convaincu des droits de la femme. De plus, Payerne, Chavornay et Vallorbe ont eu le privilège d'entendre M. le Dr Muret. Dans cette dernière localité, la séance était patronnée par la Société d'hygiène sociale et morale qui réclamait quinze jours plus tard une seconde conférence sur le même sujet. Une circulaire adressée à un grand nombre de pasteurs du canton pour leur offrir des conférences, a reçu un accueil favorable dans bien des paroisses. Nous avons aussi commencé à fournir de brochures féministes nos Bibliothèques populaires, qui acceptent notre littérature avec plaisir.

Lausanne. — Nore thé de février a été consacré à une discussion: *Pourquoi je suis féministe*, introduite par un très intéressant exposé du Dr Muret: séance familière très cordiale, échange de vues très nourri. Le 1^{er} mars nous attendons M^{lle} Dr Grütter, de Berne, qui nous apportera un très beau travail: *Aperçu de l'histoire du féminisme en Suisse*. Nous voudrions que tous nos membres puissent venir ce soir-là au Foyer féminin. L. D.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — Union des Femmes. — Nous jouons de malheur pour nos conférences *Quelle carrière choisir?*, car, par deux fois, la grippe nous a privées au dernier moment de nos conférences, annoncées! Nous nous sommes heureusement tirées d'affaire le 10 février, grâce à M^{lle} Germaine Vautier, qui a donné un aperçu très vivant de ses études de surintendante d'usine en France et de ses expériences de cette fonction dans une cité ouvrière près de Nantes, et grâce à M. Perroux, qui nous a entretenues des possibilités d'accès des femmes aux postes supérieurs de la banque et du commerce. M. Perroux est arrivé à la constatation fâcheuse que, si les femmes n'occupent trop généralement que des postes subalternes, c'est qu'elles s'en contentent trop facilement, en attendant le mariage, et sans chercher à profiter des moyens de culture professionnelle supérieure, qui sont à leur disposition. L'indifférence des femmes chez nous pour les questions d'affaires se manifeste d'ailleurs aussi, bien chez celles qui ont une fortune à administrer que chez celles qui ont à gagner leur vie, alors que la mentalité est tout autre dans les pays anglo-saxons, comme l'a démontré l'intervention très goûtée dans la discussion d'une jeune Anglaise, employée par une grande maison de thé de Londres à des missions souvent fort compliquées à l'étranger. — Le 17 février, Mme Boissonnas a été seule à pouvoir faire la causerie annoncée sur les carrières d'art appliqué, en parlant de façon charmante de la reliure, Mme Gagnebin, qui devait donner des précisions sur l'Ecole de peinture sur porcelaine de Nyon, étant retenue par la maladie, et Mme Porto, qui avait accepté avec complaisance de la remplacer au dernier moment, n'ayant pu improviser en quelques heures une causerie sur son art et ayant apporté en dédommagement des clichés d'un voyage au Portugal. — Le 16 février, l'Assemblée générale d'hiver réunissait un nombreux public, le sujet mis à l'ordre du jour, *le Sursalaire familial*, étant de nature à intéresser un auditoire plus étendu que les membres de l'Union. Vu l'importance de cette question, exposée de façon très captivante par MM. Chassot et de Maday, nous y reviendrons plus à loisir dans ce journal. — Le Comité s'occupe spécialement dans ce moment de la question d'un asile pour femmes incurables (voir plus haut notre article à ce sujet) et de celle, toujours pendante et délicate, des sages-femmes. En effet, un projet de loi contenant les dispositions si nécessaires que nous réclamons depuis longtemps ayant été enfin déposé au Grand Conseil, nous nous sommes occupées de documenter les membres de la Commission parlementaire, et nous suivons de près les événements pour pouvoir intervenir au moment voulu. — L'Ouvroir vient de traverser des temps très difficiles, ayant eu grand-peine à obtenir les subventions pour faire travailler des chômeuses qui, l'année dernière, lui avaient été accordées très facilement par les autorités, soit directement, soit indirectement. La campagne suffragiste du mois d'octobre, pendant laquelle l'Union a carrément pris position, n'y serait-elle pas pour quelque chose?... Nous n'insistons pas, maintenant que, grâce à l'intervention d'un député féministe de l'opposition antigouvernementale, les choses se sont arrangées. — Des exercices pratiques de conférences et de discussion, dirigés par M^{lle} Gourd, sur le modèle de ceux qui ont lieu chaque année au Cours de vacances suffragiste, ont réuni un public féminin de tout âge, très désireux d'apprendre à vaincre la timidité et à suppléer au manque d'habitude qui sont le partage des femmes dans ce domaine. Ce cours, qui comprendra 6 séances, durera jusqu'à fin mars. — A côté de tous ces problèmes austères, cela a été une détente que la charmante soirée offerte le 20 février à quelques femmes fonctionnaires de la S. d. N. venues seulement en nombre trop restreint. — Enfin, quand nous aurons dit que la Commission des Assurances organise une enquête à travers le canton, faisant suite à celle dont nous avons déjà parlé, et dont le but est de faire connaître les caisses de retraite professionnelles déjà existantes, on pourra se convaincre que, pas plus cet hiver que les précédents, on ne chôme, rue Etienne-Dumont! E. Gd.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Communication du Comité Central.

Une nouvelle Section — la vingt et unième — vient d'adhérer à l'Association suisse. C'est le *Kant. Zürcher Bund für Frauenstimmrecht*, qui compte une centaine de membres payants et environ 1200 membres adhérents sans cotisation. La présidente est M^{lle} K. Honneger, Tôdistrasse, 45, Zurich. Tous nos souhaits de cordiale bienvenue.

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Notre travail de propagande a continué de façon encourageante, en janvier et février, par le moyen des conférences. Nos différents groupes locaux ont pu en organiser plusieurs, grâce sur-